



 2024 Année de la prière : Voici la lettre adressée par le Pape François au président du Conseil pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation

À mon cher frère, **Monseigneur Rino Fisichella**

Le Jubilé a toujours représenté dans la vie de l'Église un événement d'une grande importance spirituelle, ecclésiale et sociale. Depuis que Boniface VIII, en 1300, institua la première Année Sainte – avec une récurrence séculière qui devint alors, sur le modèle biblique, cinquantième puis fixée à tous les vingt-cinq ans –, le saint peuple fidèle de Dieu a vécu cette célébration comme un don spécial de grâce, caractérisé par le pardon des péchés et, en particulier, par l'indulgence qui est la pleine expression de la miséricorde de Dieu. Les fidèles, souvent au terme d'un long pèlerinage, puisent au trésor spirituel de l'Église en franchissant la Porte Sainte et en vénérant les reliques des Apôtres Pierre et Paul conservées dans les Basiliques romaines. Des millions et des millions de pèlerins, au cours des siècles, ont rejoint ces lieux saints en donnant un témoignage vivant de la foi de toujours.

Le grand Jubilé de l'An 2000 a introduit l'Église dans le troisième millénaire de son histoire. Saint Jean-Paul II l'avait longtemps attendu et désiré, dans l'espérance que tous les chrétiens, ayant surmonté les divisions historiques, puissent célébrer ensemble les deux mille ans de la naissance de Jésus-Christ le Sauveur de l'humanité. L'étape des vingt-cinq premières années du XXI^e siècle est désormais proche, nous sommes appelés à mettre en œuvre une préparation qui permettra au peuple chrétien de vivre l'Année Sainte dans toute sa force pastorale. Une étape significative, en ce sens, a été celle du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, qui nous a permis de redécouvrir toute la force et la tendresse de l'amour miséricordieux du Père, pour en être à notre tour témoins .../...

Nous devons garder allumée la flamme de l'espérance qui nous a été donnée, et tout faire pour que chacun retrouve la force et la certitude de regarder l'avenir avec un esprit ouvert, un cœur confiant et une intelligence clairvoyante. Le prochain Jubilé pourra favoriser grandement la recomposition d'un climat d'espérance et de confiance, comme signe d'une renaissance renouvelée dont nous ressentons tous l'urgence. C'est pourquoi j'ai choisi comme thème *Pèlerins d'espérance*. Tout cela, cependant, sera possible si nous sommes capables de retrouver le sens de la fraternité universelle, si nous ne fermons pas les yeux sur le drame de la pauvreté croissante qui empêche des millions d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants de vivre d'une manière digne de l'homme. Je pense en particulier aux nombreux réfugiés contraints d'abandonner leurs terres. Que la voix des pauvres soit entendue en ce temps de préparation au Jubilé qui, selon le commandement biblique, rend à chacun l'accès aux fruits de la terre : « Le sabbat même de la terre vous nourrira, toi, ton serviteur, ta servante, ton journalier, ton hôte, bref ceux qui résident chez toi. A ton bétail aussi et aux bêtes de ton pays tous ses produits serviront de nourriture. » (Lv 25, 6-7).

Par conséquent, la dimension spirituelle du Jubilé, qui invite à la conversion, doit être conjuguée avec ces aspects fondamentaux de la vie sociale, afin de constituer une unité cohérente. Nous sentant tous comme des pèlerins sur la terre où le Seigneur nous a placés pour que nous la cultivions et la gardions (cf. Gn 2, 15), ne manquons pas de contempler en chemin la beauté de la création tout en prenant soin de notre maison commune. J'espère que la prochaine Année jubilaire sera célébrée et vécue aussi avec cette intention. En fait, un nombre toujours croissant de personnes, parmi lesquelles beaucoup jeunes, et des plus jeunes encore, reconnaissent que le soin de la création est une expression essentielle de la foi en Dieu et de l'obéissance à sa volonté.

Je vous donne, cher Confrère, la responsabilité de trouver les formes appropriées pour que l'Année Sainte puisse être préparée et célébrée avec une foi intense, une vive espérance et une charité active. Le Dicastère qui promeut la nouvelle évangélisation saura faire de ce moment de grâce une étape significative pour la pastorale des Églises particulières, latines et orientales, qui, au cours de ces années, sont appelées à intensifier leur engagement synodal. Dans cette perspective, le pèlerinage vers le Jubilé pourra fortifier et exprimer le chemin commun que l'Église est appelée à faire afin d'être toujours plus et toujours mieux signe et instrument d'unité dans l'harmonie de la diversité. Il sera important d'aider à redécouvrir les exigences de l'appel universel à une participation responsable, dans la valorisation des charismes et des ministères que l'Esprit Saint ne cesse de donner sans réserve pour la construction de l'unique Église. Les quatre Constitutions du Concile œcuménique Vatican II, unies au magistère des dernières décennies, continueront à orienter et à guider le saint peuple de Dieu afin qu'il puisse progresser dans la mission de porter à tous la joyeuse annonce de l'Évangile.

Selon la coutume, la Bulle d'indiction, qui sera émise en temps voulu, contiendra les indications nécessaires pour célébrer le Jubilé de 2025. En ce temps de préparation, je me réjouis dès à présent de penser que l'année précédant l'événement jubilaire, 2024, pourra être consacrée à une grande "symphonie" de prière. Tout d'abord pour retrouver le désir d'être en présence du Seigneur, de l'écouter et de l'adorer. Une prière, aussi, pour remercier Dieu pour les nombreux dons de son amour pour nous et louer son œuvre dans la création, qui engage chacun au respect et à l'action concrète et responsable de sa préservation. La prière comme expression "d'un seul cœur et d'une seule âme" (cf. Ac 4, 32), qui se traduit par la solidarité et le partage du pain quotidien. La prière qui permet à chaque homme et à chaque femme de ce monde de se tourner vers le Dieu unique, pour lui dire ce qui est caché dans le secret du cœur. La prière comme voie royale vers la sainteté qui conduit à vivre la contemplation même au milieu de l'action. En bref, une année intense de prière, au cours de laquelle les cœurs s'ouvriront pour recevoir l'abondance de la grâce, faisant du "Notre Père", la prière que Jésus nous a enseignée, le programme de vie pour chacun de ses disciples. Je demande à la Vierge Marie d'accompagner l'Église sur le chemin de la préparation à l'événement de grâce du Jubilé et, avec gratitude, je vous envoie de tout cœur ma Bénédiction, ainsi qu'à vos collaborateurs.

Rome, Saint Jean-de-Latran, 11 février 2022, mémoire de la Bienheureuse Vierge Marie de Lourdes.

FRANÇOIS



Carnet paroissial

Nous avons confié à Dieu, dans l'espérance de la Résurrection :

Vallet : Marie-Thérèse BONNET- Jean TERRIEN – Marcel MARTIN

La Regrippière : Bernadette CHAUVIRE

Le Pallet : Thérèse DROUET-PRIME

La Chapelle-Heulin : Jacqueline GUILLET



Agenda

- Mardi 20 Février : Soirée « Sens du Baptême » : Rdv au Centre St Paul à 20h30
- Samedi 17 Février : « Journée du Pardon » de 10h à 17h à Gétigné
- Samedi 24 Février : « Journée du Pardon » de 10h30 à 17h à Vallet
- Samedi 2 Mars : « Journée du Pardon » de 14h à 17h à St Julien de Concelles
- Mercredi 6 Mars : Réunion d'informations pour les pèlerins de Rome, Rdv à 20h30 au Centre St Paul
- Samedi 9 Mars : « Matinée du Pardon » de 9h30 à 12h30 à Montbert
- Formations Bibliques : Le 4 Mars au Pallet et à La Chapelle Heulin, le 5 Mars à Vallet, le 6 Mars à La Regrippière, et le 11 Mars à Mouzillon aux lieux habituels.



Messes et temps de prière dans nos églises - Intentions de Messe

Lundi 19	<u>Mouzillon</u> : 19h Chapelet suivi de l'Adoration jusqu'à 20h
Mardi 20	<u>Le Pallet</u> : 9h Chapelet suivi de l'Adoration <u>La Chapelle Heulin</u> : Adoration de 20h à 21h
Merc. 21	<u>Vallet</u> : 18h20 Chapelet – 19h Messe <i>Christian PEIGNE et sa Famille</i> St Pierre-Damien <i>En l'honneur de l'Esprit Saint</i>
Jeudi 22	<u>Mouzillon (Crypte)</u> : 14h Rosaire Chaire de St Pierre, apôtre <u>Vallet</u> : 19h Messe suivie de l'Adoration jusqu'à 22h
Vend. 23	<u>Vallet</u> : 8h30 Laudes - 9h Messe St Polycarpe <u>Vallet</u> : 15h Messe aux Pampres Dorés
Sam. 24	<u>Vallet</u> : 8h30 Laudes - 9h Messe <i>Christian PEIGNE (amis-voisins)</i> <u>Vallet</u> : Journée du Pardon : 10h30 à 17h <u>La Regrippière</u> : 18h30 Messe <i>Famille FOULONNEAU-SORIN VDF – André et Marie-Louise FRADIN et Famille DECORCE – France, Jean-Louis et Géraldine COGNE – Marie-Anne VALLEE VDF (anniversaire) – Marylène SECHER (anniversaire) et Familles BROSSARD-SECHER – Michel BRAUD VDF</i>
Dim. 25	2^{ème} Dim. de Carême <u>Le Pallet</u> : 9h30 Messe Bougie du souvenir : Georgette CHENEAU <i>Rémi HUTEAU et sa Famille – Thérèse BIGEARD VDF – Famille BEDOUET-MAILLARD-LEBRETON VDF</i> <u>Vallet</u> : 11h Messe Bougie du souvenir : Michel PINEAU et Bernadette CHAUVIRE <i>Marguerite et Alexis BROCHARD – André SECHER (anniversaire) - Jean-Luc MENARD – Pour Michel BOUTIN et sa Famille en l'honneur de la Vierge Marie Famille GOUAS-BODIN-BOUTIN VDF – Jean DENIS (anniversaire) – Famille Émile BARON VDF – Jean ARNAUD VDF (anniversaire) - Pour le Pape – Bernadette CHAUVIRE – Famille R.L. VDF – Familles BARRAUD-BOURGET VDF – Jean TERRIEN (Conscrits)</i>
Lundi 26	<u>La Chapelle Heulin</u> : 19h Chapelet
Mardi 27	<u>La Chapelle Heulin</u> : Adoration de 20h à 21h St Grégoire de Narek
Merc. 28	<u>Vallet</u> : 18h20 Chapelet – 19h Messe <i>Christian PEIGNE et sa Famille – Pour le Pape</i>
Jeudi 29	<u>Vallet</u> : 19h Messe <i>Pour le Pape</i> suivi de l'Adoration jusqu'à 22h
Vendredi 1	<u>Vallet</u> : 8h30 Laudes – 9h Messe <i>Pour le Pape</i> <u>Vallet</u> : 15h Messe aux Pampres Dorés <i>Mr PELLERIN et sa Famille</i>
Samedi 2	<u>Vallet</u> : 8h30 Laudes – 9h Messe <i>Christian PEIGNE (amis-voisins) - Pour le Pape</i> <u>St Julien de Concelles</u> : Journée du Pardon de 14h à 17h <u>Vallet</u> : Confessions 17h -18h Père Clair <u>La Chapelle Heulin</u> : 18h30 Messe <i>Jeanne BONNEAU VDF – Familles LEGRAND-BON VDF et pour les Ames du Purgatoire – Jean-Pierre MADELENEAU (une amie) VDF des familles – Jean-Louis et Jeanine CETTI – Marie-Josèphe HARDY – Alice CETTI VDF – Père Pierre EMPROU</i>
Dimanche 3	3^{ème} Dim. de Carême <u>La Regrippière</u> : 9h30 Messe Bougie du souvenir : Germain VINET et Paul ROUSSELIÈRE - <i>Joseph et Marie-Madeleine PAVAGEAU – Familles LEMASSON-PIAU (défunts) – Robert GERARD VDF – Léon BRUNETIERE VDF – Familles MAINGUY-HUTEAU (anniversaire) Gilbert – Familles MAINGUY-MARTIN VDF – Jean et Marie-Thérèse GABORY (anniversaire)</i> <u>Vallet</u> : 11h Messe Bougie du Souvenir : Thérèse BONNET <i>Bernard LIMBOUR (famille et amis) – Germaine ESSEAU – Daniel CHAUVIRE – Joseph GOULEAU – Familles OUVREARD-BOISSEAU – Pour le Pape – Gilbert SUBILEAU (anniversaire) – BRETEAUDEAU Marie-Louise et Stanislas VDF – HASPOT Germaine, Jean et Michel</i>



Vie paroissiale

CAREME 2024

VISITES PASTORALES DE PERE HERVE

A l'occasion du carême, le Père Hervé reprendra ses visites aux personnes isolées qui souhaiteraient le rencontrer. Pour demander sa visite, il suffit de contacter le presbytère au 02.40.33.92.83 en précisant votre adresse, votre numéro de téléphone et vos disponibilités.

Première Soirée de Carême : « Tous vers le Ciel » : Vendredi 23 Février 2024 de 20h15 à 22h dans l'Église de Vallet

« Convertie en touchant l'anneau de Jeanne d'Arc ! » Témoignage de Sonia Drapeau Puyfolaïse, Sonia a l'occasion, le 4 Mars 2016, de toucher l'anneau de Jeanne d'Arc, qui vient d'arriver au Puy du Fou. Athée, elle vit alors une conversion fulgurante... et témoigne, depuis, des bontés du Seigneur pour elle et sa famille. Une aventure spirituelle surprenante et émouvante !



Deuxième Soirée de Carême : « Tous vers le Ciel » : Vendredi 1 Mars 2024 de 20h15 à 22h dans l'Église de Vallet

« J'ai pardonné à celui qui m'a fait perdre la vue » Témoignage de Fouad Assoun
A l'âge de 17 ans, Fouad, libanais et catholique maronite, est victime d'un attentat qui le rend aveugle. Après la révolte, il entreprend un chemin de pardon. Aujourd'hui marié, père de famille et diacre permanent, il témoigne du bonheur retrouvé grâce à la puissance de la foi.



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DU DENIER DU CULTE

(enveloppes à votre disposition sur les tables de presse)

L'Église catholique assure ses missions grâce à la générosité des fidèles : depuis 1905, la première de ses ressources est le Denier de l'Église, cette contribution financière versée annuellement par les catholiques à leur diocèse est destinée à assurer la vie matérielle des prêtres. Le Denier représente 244 millions d'euros, soit environ 46 % de l'ensemble des dons courants collectés.

Merci
POUR VOTRE
SOUTIEN
A LA MISSION
DE
l'Église

Contribuer

Le denier contribue au quotidien des paroisses, aux traitements des prêtres en activité comme à la retraite et à la rémunération des laïcs salariés. Il complète également les quêtes dominicales pour financer les différentes charges de la paroisse et contribue enfin à la solidarité inter-paroissiale.

Soutenir

Le denier finance les missions pastorales de votre paroisse : le catéchisme, les sacrements, les rencontres avec les personnes.

Former

Le Denier de l'Église contribue à offrir des formations aux jeunes et aux moins jeunes ! Différents parcours leur permettent de grandir dans la foi et de l'approfondir pour mieux la transmettre.



Participation 2024 aux frais de communication paroissiale

Comme chaque année, la paroisse fait appel à vous pour participer par un don aux frais de communication de la paroisse. Notre paroisse utilise de nombreux biais pour assurer la communication qui puisse toucher le plus largement possible. Même si rien ne vaut un vrai contact, tout au long de l'année, vous pouvez prendre connaissance des propositions faites par la paroisse en parcourant le site, les réseaux sociaux et grâce aux supports de communication édités par la paroisse, que vous trouverez sur les présentoirs des églises. Ainsi, la communication paroissiale, ce sont :

+ le **bulletin paroissial**, publié deux fois par recevoir par courrier, par mail, ou prendre commerces ou dans les églises. Il annonce les les temps de prière et les intentions de Messe.



mois, que vous pouvez directement dans certains événements paroissiaux,

+ le **site internet** saintvincentdesvignes.com, régulièrement, avec de nombreux contacts et permet aussi de faire des **demandes de Messe en** carte bancaire (page sécurisée).

qui est mis à jour très informations générales. Il **ligne**, avec paiement par

+ des **affiches et flyers** distribués à la fin des Messes, sur le marché, dans les écoles, ainsi que la **brochure paroissiale** distribuée en septembre.

et pour ceux qui disposent d'un smartphone :

+ le **groupe WhatsApp** de la paroisse, pour les actualités.

Vous trouverez au dos de ce document un bulletin de participation à retourner, accompagné de votre versement à l'ordre de la paroisse St Vincent des Vignes **avant la fin du mois de février 2024 sous enveloppe portant la mention "Bulletin paroissial" :**

- dans la corbeille de la quête
- au presbytère de Vallet - 1 rue d'Anjou – 44330 VALLET

Bulletin de participation aux frais de communication paroissiale 2024

Prénom :
NOM :
Adresse :
Mail :
Téléphone :

● Je souhaite recevoir le bulletin paroissial (deux fois par mois)

- par mail
- par la poste (**frais postaux estimés à 28€**)
- au fond de l'église
- dans un commerce (*préciser le nom du commerce : _____*)

● Je participe aux frais de communication de la paroisse par un don de _____ €

Règlement : chèque espèces

● Je dispose d'un smartphone et souhaite intégrer le groupe WhatsApp de la paroisse pour bénéficier de toutes les informations en temps réel, je précise sur quel numéro de portable.....

Les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par la paroisse **Saint Vincent des Vignes** pour la gestion des abonnés (envoi postaux, mise à disposition dans les communautés). Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Association Diocésaine de Nantes ou directement à la paroisse 02 40 33 92 83. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.